

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL  
8 NOVEMBRE 2023 à 18H

**PRÉSENTS :**

Commune d'Aubenasson : Galadrielle GOUIRAND (Tit)  
Commune d'Espenel : Serge VANONI (Sup)  
Commune de La Chaudière : Jean-François LEMERY (Sup)  
Commune de St Sauveur en Diois : Patricia PUC (Sup) ;  
Commune de Saillans : Dominique BALDERANIS (Tit.) - Philippe BERNA (Sup)

**TITULAIRES ABSENTS :**

Commune de Chastel-Arnaud : Jean-Paul CHAIRON (Tit) – pouvoir à D. BALDERANIS  
Commune de la Chaudière : Françoise BROBST (Tit)  
Commune de Véronne : Renaud VELLARD (Tit.)

Date de convocation : 19 octobre 2023

Secrétaire de séance : Philippe BERNA

**1/ Adhésion RESTAU'CO**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical DECIDE

- De valider l'offre de prix du réseau RESTAU'CO pour un total de 3 005.00 €
- D'autoriser Mme la Présidente à signer tout document administratif ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**2/ Validation achat de matériels de cantine auprès des Ets SOFRAM**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des personnes présentes et représentées, décide de

- De valider le devis du 19 octobre 2023 des Ets SOFRAM pour un montant total H.T. de 2 923,16 €
- D'autoriser Mme la Présidente à signer tout document administratif ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**3/ Validation achat de 2 armoires vaisselle**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE de

- De valider l'achat de 2 armoires pour la vaisselle (une basse, une haute)
- De valider l'achat de petit matériel pour un total H.T. de 500.00 €
- D'autoriser Mme la Présidente à consulter différents fournisseurs et de signer les devis correspondants

**4/ Changement d'assurances multirisques à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE

- Valider la proposition commerciale de la SMACL
- D'autoriser Mme la Présidente à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

A SAILLANS, le 8 novembre 2023

Mme BALDERANIS Dominique, Présidente

